

*Cette formation est organisée par Petzi, la FCMA et artos. Les professionnel·les du spectacle vivant et des musiques actuelles pourront ainsi se rencontrer, dialoguer et échanger.*

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette session permet de clarifier les **questions** fastidieuses auxquelles les professionnel·les sont confronté·es régulièrement en ce qui concerne les **salaires et l'engagement** de leurs équipes. Elle traite également des notions de base en matière de fiscalité des personnes physiques et morales :

Comment déterminer le statut lors de l'activité lucrative et avec quel contrat ? Quel est l'impact sur les assurances sociales ? De quoi faut-il tenir compte lors d'un engagement et concernant le salaire ? Qu'est-ce que l'impôt à la source et comment le calculer ? Quelles sont les spécificités fiscales ?

Ce cours, animé par un binôme de professionnel·les des arts vivants, permet un **éclairage juridique, théorique et pratique**.

Il se veut **interactif**, raison pour laquelle le nombre de participant·es est limité afin de favoriser les prises de parole et les échanges.

## LES DEUX THEMES ABORDES

### 1. Écosystème professionnel du spectacle vivant et des musiques actuelles

- Salarié·e ou indépendant·e ? ;
- Les principaux types de contrats (contrats de mandat, d'entreprise et de travail) ;
- Fiche de salaire, certificat de salaire et gain intermédiaire ;
- Les assurances sociales pour les résident·es en Suisse et pour les résident·es à l'étranger ;

### 2. Fiscalité : notions de base

- Impôts, taxes et émoluments ;
- Illustrations dans le domaine des arts vivants et des musiques actuelles : impôt à la source, TVA et taxe sur les divertissements.

## LE PUBLIC CIBLE

Cette session s'adresse **aux professionnel·les des arts vivants qui ont déjà rempli des fiches de paie** et principalement aux:

- Administrateur·trices ;
- Chargé·es de production ;
- Responsables, collaborateur·trices chargé·es des ressources humaines, des assurances sociales, des salaires, des finances.

## LES INTERVENANT·ES

Anne Papilloud, secrétaire générale du Syndicat Suisse Romand du Spectacle (SSRS), co-présidente des fondations A&C et Comoedia.

Fabrice Bernard, organisateur du festival des JOJ 2020 (Service culturel de la Ville de Lausanne), fondateur de Headstrong Music et ancien administrateur du Théâtre de l'Octogone.

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

### DATES

Jeudi 1<sup>er</sup> et jeudi 8 septembre 2022

### LIEU

Maison du Peuple, Pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne

### HORAIRES

Jeudi 1er septembre : 9h00-12h30 – 14h00-17h30

Jeudi 8 septembre : 9h00-12h30 – 14h00-17h30

*Deux jours pour 14 heures de cours. La dernière heure de chaque journée est consacrée aux échanges et questions.*

### COÛT

CHF 300.- \* / 10% de réduction pour les membres *artos* et Petzi.

*\*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son/sa conseiller-ère ORP.*

Les membres Sonart doivent s'acquitter du montant de la formation auprès d'*artos* et peuvent solliciter un remboursement auprès de [lausanne@sonart.swiss](mailto:lausanne@sonart.swiss).

### PLUS D'INFOS

*artos*, Avenue de Morges 26, +41 21 621 80 60

[admin@artos-net.ch](mailto:admin@artos-net.ch), [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)

[office@petzi.ch](mailto:office@petzi.ch), [www.petzi.ch](http://www.petzi.ch)

[cma@fcma.ch](mailto:cma@fcma.ch), [www.fcma.ch](http://www.fcma.ch)

### LES CONDITIONS

**Pré-requis** : notions de base (pratique conseillée).  
Il est nécessaire d'avoir déjà rempli des fiches de paie.

L'inscription se fait à l'aide du **formulaire** que vous trouverez sur [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch) à la rubrique **formations/gestion salaires**.

Dès réception de la **confirmation d'artos**, envoyée par courrier électronique, et une fois votre paiement effectué, votre inscription sera définitive. En cas d'annulation, le montant est remboursé.

## LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association *artos* contribue au développement des métiers de la scène culturelle romande.

*artos* a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de Technicien-ne du spectacle et le CFC de Techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues :

#### En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Formation antichute
- Vectorworks – spotlight
- Opérateur-trice PEMP
- Initiation à la création lumière (nouveau)
- Initiation – Mapping&Vjing (nouveau)

#### En administration :

- Sensibilisation à la gestion de projets culturels
- Communication avec les médias et stratégie globale
- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Droit suisse pour le spectacle vivant
- Recherche de fonds

**Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)**

**Autres formations organisées par Petzi et FCMA sur [www.petzi.ch](http://www.petzi.ch) et [cma@fcma.ch](mailto:cma@fcma.ch).**

## GESTION DES SALAIRES ET CADRES D'ENGAGEMENT

Pour le spectacle vivant et les musiques actuelles

Jeudis 1 et 8 septembre 2022 / Lausanne

**artos**  
association professionnelle

**Petzi**  
www.petzi.ch

**fondation  
cma**